



École du Grand-Boisé

135, chemin Scott, Chelsea
Québec, J9B 1R6
Tél. : 819-503-8807

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 1^{er} décembre 2020

Séance en zoom

18h30 à 20h30

Procès-verbal

Présents :

| | |
|--------------------------------------|---|
| Président : | Éric Couture |
| Vice-Présidente : | Claudine Paquin |
| Président fondation du Grand-Boisé : | Gilbert Couture |
| Membres parents : | Darlene Lapointe, Alexandre Lachapelle, Dominique Boulianne, Etse H. Dogbey |
| Membres personnels enseignants : | Chantal Guénette, Maude Heafey, Marc Sauvé, Lucie Cyr |
| Membre personnel de soutien : | Caroline Larose |
| Membre personnel du SDG : | Rachel Hébert |
| Représentante EHDAA : | Catherine Dufour |
| Direction : | Line Sévigny |
| Invités : | Gabrielle Richard (Stagière), Chantal Patry |

Absents:

Chantal Marleau

1. Préliminaires

1.1 Présences et ouverture de la séance

M. Éric Couture souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Vérification du Quorum

M. Éric Couture constate qu'il y a Quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Éric Couture fait un survol de l'ordre du jour.

Mme Maude Heafey propose et M. Etse H. Dogbey appuie l'adoption de l'ordre du jour.

CE-20201201-01

Adoptée à l'unanimité

1.4 Adoption du procès-verbal du 3 novembre 2020

Mme Claudine Paquin propose et Mme Chantal Patry appuie l'adoption du procès-verbal.

CE-20201201-02

Adoptée à l'unanimité

1.5 Suivis au procès-verbal du 3 novembre 2020

M. Éric Couture fait un survol des points du procès-verbal de la dernière rencontre.

1.6 Période d'intervention du public

Aucune question n'est posée. Par contre, Mme Line Sévigny prend la parole pour présenter la nouvelle représentante du comité EHDAA, madame Catherine Dufour. Les membres lui souhaitent la bienvenue et un tour de table est fait pour se présenter à tour de rôle.

2. **Adoption et approbation**

2.1 Règles de régie interne (art. 67)

M. Éric Couture mentionne que l'approbation des règles de la régie interne sera reportée à la prochaine rencontre du 2 février 2021, car les membres du sous-comité n'ont pas eu la chance de se rencontrer pour modifier et finaliser le document.

L'approbation est reportée à la prochaine rencontre du CÉ le 2 février 2021.

2.2 Fonds à destination spéciale (art. 94)

Mme Line Sévigny procède à l'explication des dépenses liées aux activités-écoles. Un montant de 350\$ est demandé pour couvrir les activités thématiques durant l'année telle que l'Halloween, Noël, Saint-Valentin, printemps, fin d'année, etc.

Il est suggéré d'approuver un montant de 1 500\$ par année pour l'ensemble des activités thématique organisées durant l'année scolaire en cours. Cette proposition est retenue par l'ensemble des membres.

M. Etse H. Dogbey propose et Mme Chantal Patry appuie qu'un montant de 1500\$ soit approuvé pour les dépenses liées aux activités thématiques pour l'année scolaire 2020-2021.

CE-20201201-03

Adoptée à l'unanimité

Mme Line Sévigny fait la lecture d'une lettre au nom des techniciennes en éducation spécialisée. La demande consiste à acheter un terrarium plus grand au montant 399.99\$ et une lampe UVB de 160.00\$ pour M. Chico le dragon barbu.

Mme Chantal Patry propose et Mme Lucie Cyr appuie qu'un montant de 559,99\$ soit alloué pour l'achat d'un nouveau terrarium et d'une lampe UVB.

CE-20201201-04

Adoptée à l'unanimité

Mme Line Sévigny présente une lettre aux membres du CÉ provenant de l'équipe du centre d'aide (EHDAA), car elle souhaite faire l'achat de matériel d'adaptation pour les élèves EHDAA au montant de 748,50\$. Une liste du matériel que l'équipe souhaite acquérir est également présentée aux membres.

M. Etse H. Dogbey propose et Mme Maude Heafey appuie qu'un montant de 748,50\$ soit alloué à l'équipe du centre d'aide EHDAA pour l'achat de matériel d'adaptation.

CE-20201201-05

Adoptée à l'unanimité

2.3 Fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche

Mme Line Sévigny fait la lecture d'une lettre au nom de l'équipe du service de garde. La demande consiste à faire approuver la fermeture du service de garde lors de la semaine de

relâche, dû aux coûts reliés au fonctionnement et aux nombres d'inscriptions restreintes chaque année.

Mme Claudine Paquin propose et M. Marc Sauvé appuie que le service de garde soit fermé durant la semaine de relâche 2021.

CE-20201201-06

Adoptée à l'unanimité

2.4 *Demande pour l'achat d'une plaque commémorative*

Mme Line Sévigny fait la lecture d'une lettre reçue par Mme Rachel Hébert. Lors de la rencontre du 3 novembre, Mme Rachel avait fait une demande verbale auprès des membres du CÉ pour qu'un montant de 150\$ soit alloué pour l'achat d'une plaque commémorative en souvenir d'une collègue décédée en 2019.

Cette lettre avait pour but d'officialiser la demande verbale qui avait été approuvée à l'unanimité lors de la rencontre du 3 novembre.

3. Mot de la directrice

3.1 *Nouvelles récentes*

Mme Line Sévigny prend la parole. Elle souligne que le dossier des plans d'interventions se poursuit, ainsi que le comité pédago numérique. Dix heures par semaine ont été ajoutées pour les services de TES avec l'embauche de deux personnes supplémentaires pour prêter main-forte à l'équipe.

Mme Annie Charron donnera des ateliers sur les outils technologiques, tels que le logiciel Antidote, la procédure pour enregistrer un document Word sur l'ordinateur, etc.

En ce qui concerne l'arrêt temporaire du service de traiteur l'Indocile, nous avons décidé de ne pas reprendre le service pour le moment. L'équipe pense qu'en cette période de pandémie, ceci représente une tâche lourde à ajouter sur l'heure du diner. Nous favorisons la santé pour l'équipe et le service des dineurs.

Les quatre journées pédagogiques du 17, 18, 21 et 22 décembre sont prévues pour réaliser des apprentissages à la maison (lecture, travaux, activités, ateliers, capsules vidéos, etc.) et les enseignants s'assureront de garder un lien pédagogique ainsi qu'un contact direct quotidien avec les élèves. Une rencontre de 30 minutes en visioconférence est prévue pour chacune des classes. Les élèves qui n'ont pas de matériel électronique à la maison auront des suivis téléphoniques. Lors de la journée pédagogique du 11 décembre, les professeurs vont se réunir par cycle pour planifier un plan de travail qui sera remis ensuite aux parents.

Les TES et les orthopédagogues feront également un suivi avec certains élèves à risque. De plus, nous attendons la proposition des spécialistes sur leur contribution durant ces quatre journées.

Il est à noter que des appareils électroniques seront prêtés aux élèves que si une classe bascule en confinement.

3.2 *Travail de collaboration Covid-19*

Rien à ajouter

3.3 *Projet éducatif (art.75)*

Rien à ajouter

3.4 Formation obligatoire membre CÉ

Mme Line Sévigny rappelle aux quelques membres qui n'ont pas visionné les 4 capsules qu'ils doivent l'avoir fait pour la prochaine rencontre qui aura lieu le 2 février 2021. Un courriel de confirmation doit lui être acheminé lorsque ce sera fait.

3.5 Formulaire de déclaration d'intérêts

Mme Line Sévigny fait mention que tous les membres ont remis le formulaire de déclaration d'intérêts.

4. **Mot des représentants**

4.1 Mot du président de la Fondation du Grand-Boisé

M. Gilbert Couture mentionne qu'il est toujours en attente d'un projet-école en cas de fonds insuffisants provenant du fond 3. La fondation serait ravie d'y contribuer.

Lors de l'assemblée générale, les anciens membres se sont presque tous présentés. Deux nouveaux membres se sont ajoutés. Il est possible d'avoir de 7 à 15 membres lors des rencontres.

La fondation est à la recherche de 2 employés. La première personne sera responsable des réseaux sociaux et du site web, et l'autre personne aura comme tâches d'agir comme agent de développement pour faire le pont entre les fondations et chercher des gens prêts à s'impliquer provenant de l'extérieur du monde scolaire.

M. Couture nous informe que la fondation du Grand-Boisé a changé de nom pour la fondation de la persévérance et de la réussite scolaire des portages de l'Outaouais. Il termine en remerciant infiniment Mme Line Sévigny pour son aide.

4.2 Mot de la représentante au comité EHDAA

Mme Catherine Dufour souligne qu'ils ont eu une 2^e rencontre de comité hier. Elle mentionne qu'étant donné qu'elle est nouvelle, elle est au stade d'apprendre le fonctionnement du comité EHDAA. Lors de la rencontre, la révision du budget et des ressources ainsi que les priorités pour cette année était à l'ordre du jour.

4.3 Mot du représentant au comité de parents du CSSPO

M. Etse mentionne qu'une rencontre a eu lieu le 24 novembre. Lors de cette rencontre, les deux informations les plus importantes concernaient l'ouverture de la nouvelle école primaire 036 dans le secteur du Plateau, qui devrait être prête pour le début de l'année scolaire 2021-2022, ou au plus tard en janvier 2022, ainsi que de l'école secondaire 040 dans le secteur Aylmer qui sera prête pour l'année scolaire 2021-2022.

4.4 Mot de la représentante de l'OPP

La représentante de l'OPP est absente. Mme Line Sévigny prend la parole et souligne que la vente de sirop d'érable et de friandises débutera cette semaine. Le site sera fonctionnel dès que nous aurons la confirmation de Dounia. Un courriel sera envoyé aux parents à cet effet. De plus, les parents du comité ont apporté, la semaine dernière, des cartes et des biscuits pour les professionnels.

Commenté [C1]: Je ne suis pas certaine de qui on parle ici.

4.5 Mot du personnel enseignant

Mme Lucie Cyr fait la lecture d'une lettre syndicale aux membres. Les professeurs demandent l'appui du CÉ.

M. Éric Couture souligne que cette demande ne relève pas du mandat du CE et qu'il ne sera pas possible d'appuyer cette demande.

4.6 Mot du personnel de soutien

Mme Caroline Larose n'a rien à ajouter.

4.7 Mot de la représentante du service de garde

Mme Rachel Hébert n'a rien à ajouter.

5. **Varia**

M. Dominique Boulianne se demande pourquoi le 7 janvier n'a pas été choisi dans l'ajout des 3 journées pédagogiques afin d'avoir un congé plus long. Mme Line Sévigny rappelle que ces journées ne sont pas des congés et qu'elles doivent servir à la planification ou à la formation pour l'enseignement à distance. Certaines exigences ont été envoyées par le ministère et ce sont les professeurs qui ont choisi les journées.

6. **Correspondance**

Rien à ajouter

7. **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 25.

M. Éric Couture souhaite un joyeux temps des fêtes aux membres.

Mme Lucie Cyr propose et Mme Claudine Paquin appuie la levée de la séance.

CE-20201201-07

Adoptée à l'unanimité

Éric Couture
Président

Line Sévigny
Directrice

Caroline Larose
Secrétaire